



Organisation Non Gouvernementale (O.N.G.)

Organisation Internationale (O.I)

Aime Ton Prochain (A.T.P)

Santé-Productivité-Développement

PRESENTATION DE L'ONG << Aime Ton Prochain (ATP)

<< Aime Ton Prochain est une Organisation non Gouvernementale (ONG) de droit Ivoirien :

Strictement apolitique

Fondé en MAI 2003 dont le siège est fixé à Bouaké ville au quartier Koko près de l'EPP Aboliba: Elle a fait l'objet d'une déclaration auprès du ministre d'Etat, Ministère de l'administration du Territoire MEMAT) enregistré sous le numéro 070/MAMAT/DGAT/DAG/SDVAC/ du 23-Mai 2003

L'ONG, ATP est régie et placée sous le régime juridique de la loi sur les associations loi N°60-315-du 21 Septembre 1960

Une convention d'association au service public sanitaire est signée entre le Ministre de la Santé et de L'Hygiène publique.

Ci-après l'Etat de Cote d'Ivoire

d'une part

Et

L'ONG. Aime Ton Prochain

d'autre part

Le 30 Décembre 2004 sous le n°1858 précisant les Missions Exactes de L'ONG. ATP

L'ONG. Aime Ton Prochain (ATP) est inscrit dans les fichier des ONG au ministère des affaires étrangères (Département des Nations Unies pour les Organisations Internationales) Sous le N°3338/MEMAE/du 6-Juillet 2006

La principale mission de L'ONG.ATP est :

- 1- D'Appuyer L'Etat de Côte d'Ivoire dans la réalisation du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS).
- 2- **La prise en charge des activités de soins et soutien aux PVVIH/OEV**

ACTIVITES MENEES EN 2015

Durant toute l'année 2015, à travers des consultations foraines dans plusieurs Régions du pays à savoir : la Région du Gbêkê, du Poro, du Tchologo, du Tonkpi et de la Bagoué, plusieurs séances de sensibilisations de la population et de dépistages à répétition dans nos centres d'accueil, par petits groupes, quelques fois en dehors des consultations internes dans les villes, Sous-préfectures et villages de ces régions précitées ont été effectuées.

352 OEV dont 103 élèves OEV et 72 PVVIH bénéficient ce jour d'une prise en charge, de soins médicaux et soutien en nature et de kits scolaires en ce qui concerne des élèves OEV.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2015 PLAN DE FINANCEMENT

N°	DESIGNATION	MONTANT
	SOMME MOBILISEE	8 823 000
1	<i>Apport de l'ONG (cotisation des membres d'ATP)</i>	<i>2 723 000</i>
2	<i>Mairie de Kanakono (soutien à l'ONG ATP)</i>	<i>500 000</i>
3	<i>La compagnie SAMA transport. (soutien à l'ONG ATP) l'honorable Député SANOGO Mamadou à Niellé, Département de Ouangolodougou</i>	<i>600 000</i>
4	<i>Ministère de la Santé et de l'hygiène (subvention) L'Etat de Côte d'Ivoire à travers son ministère de la santé et de la lutte contre le SIDA.</i>	<i>5 000 000</i>
	TOTAUX	8 823 000

Siège Social : Bouaké zone industrielle près du petit marché BP : Tél : 00 225 67 64 58 77 / 48 94 96 66 /
46 19 33 58 Email : ongaimetonprochain@gmail.com Récépissé n°070/ME MAT/DGAT/DAG/SDVAC
Agrément n° 3338/MAE/SG/ONU-OI/ONG/VBRS/KN
N° : CC 0508187G